



Légende

- Affectations**
- Limite de parcelle cadastrale destinée à l'urbanisation
 - Limite de parcelle cadastrale non destinée à l'urbanisation
 - ZACC Zone d'aménagement communal concerté affectée en zone d'habitat
 - ZACC Zone d'aménagement communal concerté maintenue
 - Bâtiment

- Type d'urbanisation**
- Classe A
 - Classe B
 - Classe C
 - Zone d'activité

- Site d'intérêt paysager, patrimonial et écologique

- Réseau écologique**
- Zone centrale (Natura 2000)
 - Zone de développement (ouvert et fermé)
 - Réseau Hydrographique
 - Etang et plan d'eau

Fond de plan : PLI 2007

SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU SUD-EST DE NAMUR

ARMATURE URBAINE

2

EDITION : Novembre 2008

ECHELLE : 0 100 200 300 400 500 m

SOURCES : DGATLP : 1, rue des Brigades d'Irlande - B-5100 Namur
 Météo à jour de la dernière PLI : Situation au 01/01/2005
 DGA : 14, chaussée de Louvain - B-5000 Namur
 DGRNE : 15, avenue du Prince de Liège - B-5100 Namur
 MET-D114 : 8, boulevard du Nord - B-5000 Namur
 Ville de Namur : repérage de l'habitat de ville - B-5000 Namur
 IGN : Cartographie de base
 Copyright Institut Géographique National - Bruxelles
 Copie et reproduction interdites

Ces données n'ont pas valeur réglementaire et sont présentées pour information. Elles ne sont pas nécessairement complètes, exactes ou à jour. La Ville de Namur, les bureaux d'études et la Région wallonne n'assument aucune responsabilité quant au contenu de ces données. L'utilisateur est invité à faire part au producteur de toute erreur qu'il suspecte.

MAÎTRE D'OEUVRE :

 Administration communale de la Ville de Namur
 1000 Namur, Belgique
 Tél. 02 240 14 74 Fax. 02 240 11 71

AUTEURS DE PROJET :

 ICEDD asbl
 Institut de Conseil et d'Études en Développement Durable
 Cartographie et système d'information géographique
 1000 Namur, Belgique
 Tél. 02 240 14 74 Fax. 02 240 11 71


 VIA
 Bureau d'Urbanisme (Plan Urbanistique) - Jean Everaeghele
 1000 Namur, Belgique
 Tél. 02 240 14 74 Fax. 02 240 11 71